



3 %.Com Immobilier Julie & Romain BRIFFAUT-SARL HPJ IMMO

8 Place Marhallé, 56 870 Baden

SARL au capital de 1 000 €, R.C.S Vannes 992 755 041 Code APE 6831Z. Tél : 06 24 91 24 71- E-mail : romainbriffaut@troispourcent.com

Titulaire de la carte professionnelle N° CPI 5605 2025 000 000 017, délivrée par la CCI du Morbihan,

BARÈME DES HONORAIRES

Il est précisé que le barème mentionne les tarifs maximums pratiqués par 3%.COM
(arrêté du 26 janvier 2022)

VENTE d'immeubles bâtis (appartement, maison ...) et de propriétés rurales d'agrément

	Honoraires
de 1 à 200 000 €	Montant forfaitaire de 6 000 € TTC
+ de 200 000 €	3%TTC
Majoration Forfaitaire *	Forfaitaire 2 000 € TTC
Garage, parking	Forfaitaire 3 000 € TTC
VEFA, promotion immobilière	Tarif promoteur

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf convention contraire précisée dans le mandat.
Il est précisé que le barème mentionne les tarifs maximums pratiqués par 3%.COM (arrêté du 26 janvier 2022).

*Majoration forfaitaire de 2 000 € TTC :

Dossiers juridiques complexes : indivisions, successions, démembrements, liquidations, tutelles, curatelles, SCI, divorces conflictuels.

Biens atypiques ou spécifiques : prestige, usage mixte, à réhabiliter, classé, copropriété en difficulté.

Ventes à contraintes techniques ou administratives : problème de conformité/urbanisme, servitudes complexes, absence/difficulté d'obtention des diagnostics, bien occupé, procédure judiciaire en cours.

Prestations spécifiques supplémentaires : accompagnement renforcé (notaire, géomètre...), traduction langue étrangère.

Conditions détaillées disponibles auprès de votre agent .

**VENTE de murs commerciaux, fonds de commerces,
droit de baux commerciaux, immeuble de rapport, propriété rurale de rapport**

5% TTC du prix de vente
avec un minimum de **8 000 € TTC** (applicable si 5% du prix de vente est inférieur à ce montant)

VENTE de terrain (constructibles ou non constructibles)

Pourcentage classique

3% TTC du prix de vente

Minimum forfaitaire

6 000 € TTC (si 3% du prix de vente est inférieur à ce montant)

ESTIMATIONS, ÉVALUATIONS

de biens immobiliers (ne faisant pas l'objet d'un mandat) :

Appartement : **200 € TTC** (surface inférieure à 50 m²), **300 € TTC** (sup. à 50m²)

Maison, terrain : **400 € TTC**

LOCATION

A la charge du Bailleur : au titre de la promotion du bien, recherche de locataires, visites des candidats locataires, visite du preneur, assistance constitution du dossier.

1 mois du loyer MAXIMUM mensuel hors charges

A la charge du Locataire : au titre de la visite, de la négociation et de la constitution du dossier. (ces honoraires ne pouvant excéder ceux payés par le bailleur)

1 mois de loyer MAXIMUM du loyer hors charges

Sachant que ces honoraires ne peuvent pas dépasser :

- 12 € TTC du m² en zone très tendue (Paris et communes limitrophes)
- 10 € TTC du m² en zone tendue (communes de plus de 50 000 habitants)
- 8 € TTC du m² en dehors des zones tendues et très tendues.

Si état des lieux d'entrée : 3€ TTC/m²

SUIVI DE DOSSIER de vente non négociée par notre agence
2 000 € TTC : honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur

SAS 3%.COM

1011 avenue des Golfs, Domaine Colle Douce 83700 Saint-Raphaël Exerçant l'activité d'Agent Immobilier
SAS au capital de 30 000 €, R.C.S Fréjus 504 629 221 Code APE 6831Z. Tél : 04 94 17 57 28 – E-mail : contact@troispourcent.com
Titulaire de la carte professionnelle N° CPI 8303 2015 000 000 573, délivrée par la CCI du VAR,
Garantie financière de 110.000 €. par Allianz 87 rue de Richelieu 75002 PARIS. Notre agence ne détient pas de fonds

